

**RA**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



**ARTS**

ASSOCIATION RÉGIONALE  
POUR LE TRAVAIL SOCIAL

1 RUE ALFRED DE VIGNY  
BESANÇON

[irts-fc.fr](http://irts-fc.fr)



**SAMEDI 21 JANVIER 2023**

## **JOURNÉE PORTES OUVERTES**

**9H30 - 16H30**

**DES CARRIÈRES  
QUI VOUS GUIDENT  
PAR CŒUR.**

**1 RUE ALFRED DE VIGNY  
BESANÇON**

**IRTS-FC.FR**

*En présentiel, en visio-conférence, sur le stand de l'Université  
365 personnes ont participé à la JPO du 21 janvier 2023*

# SOMMAIRE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ IRTS

---

Évènements 2023 .....	8-9
Activités de l'IRTS .....	10 - 13
Nos formations diplômantes en chiffres .....	14 - 15
Ressources Humaines .....	16 - 17

## L'ARTS

---

Rapport moral de la Présidente .....	4 - 5
Composition du bureau et réunions des instances .....	6 - 7

## RAPPORT FINANCIER

---

Produits et subventions .....	18
Résultat et bilan.....	19

## RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres adhérents, membres du Conseil d'Administration, collègues, partenaires et amis de l'Institut Régional de Travail Social de Franche-Comté,

L'Assemblée Générale annuelle est un instant privilégié qui permet de faire ensemble le point sur l'année écoulée en s'appuyant sur le présent rapport moral, le rapport financier ainsi que sur le rapport d'activité de l'association.

Ce rapport est également pour moi le 1<sup>er</sup> en tant que Présidente de l'ARTS. En effet la fin d'année 2023 aura été marquée par un changement de présidence que j'assume désormais à la suite de Pierre GUILLAUMOT. Et je saisis l'opportunité de ce rapport pour, à nouveau, le remercier chaleureusement pour son engagement sans faille depuis huit ans à la tête de l'ARTS.

Il m'apparaît que chaque année depuis 2020, nous concluons que l'année qui se termine aura été particulière ; 2023 n'échappe pas à la règle.

En effet, les problématiques internes rencontrées en 2023, nous confortent, les Administrateurs et la Direction Générale, à réaffirmer l'importance que nous accordons

au dialogue social au sein de l'institut dont la mission première est bien d'œuvrer pour la formation et la qualification des personnels nécessaires aux organismes publics et privés du champ sanitaire, social et médico-social de Franche-Comté. Dans ce cadre, l'association assure la formation initiale, continue et supérieure des travailleurs sociaux, contribue à la recherche et à l'animation dans le milieu de l'action sociale et suscite des études et recherches en vue du développement du travail social.

Merci donc à chacun des 77 salariés permanents de l'institut et aux nombreux intervenants extérieurs pour leur engagement sans faille à assumer ces différentes missions. Merci également aux adhérents de l'association, aux membres du CA et du Bureau pour leur investissement actif et bénévole envers l'association. Sur le plan associatif d'ailleurs, le bureau a souhaité, dans le cadre du renouvellement partiel du conseil d'administration en 2024, favoriser la participation citoyenne et coopter des personnes en situation de handicap qui pourront veiller avec l'ensemble des administrateurs et les salariés, à ce que nos orientations soient toujours en phase avec

les besoins d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

Merci également à l'ensemble de nos partenaires, financeurs, structures de formation, employeurs du secteur pour leur soutien sans faille.

Je tenais particulièrement à remercier le Conseil Régional pour la confiance renouvelée, son soutien et son engagement auprès de l'IRTS avec en 2023 une dotation supplémentaire octroyée pour la modernisation du système d'information (AURION) de l'institut.

Merci également au plus de 750 apprenants accueillis chaque année pour leur confiance ainsi qu'aux centaines de salariés accompagnés dans le cadre de la formation continue.

Si nous revenons à l'année 2023, et dans la continuité des années précédentes, nous continuons de constater et subir la crise persistante d'attractivité pour les métiers du social. L'avis du CESE sur les métiers de la cohésion sociale qui a fait l'objet d'une présentation par son rapporteur, Monsieur Evanne JEANNE-ROSE, dans nos locaux en juin 2023 et le livre blanc du travail social remis par le président du Haut Conseil

du Travail Social à la ministre des Solidarités de l'époque, confirment la défection actuelle pour ces métiers.

Alors que la pénurie de professionnels qualifiés dans les secteurs social et médico-social s'accroît, que les formations en travail social n'attirent plus autant, que les besoins d'accompagnement s'accroissent et se complexifient, nous ne pouvons que faire nôtres les différentes recommandations portées par ces instances.

Et nous ne pouvons que regretter amèrement l'absence totale de prise en compte de cette situation par la puissance publique.

Ajoutons à cela les récentes positions de la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), qui, dans le cadre de la réforme des Bachelors – Licence Pro Assistante sociale, énonce la volonté que les titulaires de la licence LP-BUT accèdent à la profession réglementée d'Assistant de Service Social sans certification complémentaire ou autre diplôme, et donc sans l'obligation d'obtenir le diplôme d'état.

Cette évolution contextuelle nous invite fortement à poursuivre et renforcer notre complémentarité

avec l'université de Franche-Comté.

Elle nous invite également à être proactif dans la proposition de l'IRTS quant à la territorialisation progressive de nos formations sur le territoire franc-comtois, l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, paraissant, en termes de nombre d'habitants, de besoins à couvrir, le secteur le plus approprié pour avancer sur ce sujet.

Cette évolution nous conforte par ailleurs dans la nécessité de finaliser la mise en œuvre pleine et entière de la nouvelle organisation débutée à la rentrée 2023 pour répondre aux enjeux futurs de l'IRTS et d'avoir une organisation optimisée au service des Apprenants, au service des salariés (quelle place dans l'organisation et pour quel but) et au service du dialogue de gestion avec les financeurs.

Et les réussites de 2023 comme :

- le renouvellement pour 5 ans de l'accréditation par l'université pour le diplôme d'état CESH,
- la certification Qualiopi confirmée jusqu'à fin 2024,
- l'inscription précoce de l'IRTS dans la réforme de la VAE,

- le renouvellement des appels d'offre, notamment pour les formations d'accompagnement et d'aide à la personne

- le travail mené tout au long de l'année 2023 pour obtenir l'accréditation COFRAC pour mener les évaluations externes des ESSMS (Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux), accréditation pour laquelle nous avons reçu l'avis favorable en ce début d'année 2024,

- les excellents taux de réussite aux diplômes d'état et aux différentes certifications,

- la relance de la Recherche et des Travaux du PREFAS,

augurent de notre capacité collective à relever les nombreux défis qui se présentent à l'IRTS et qui devront être traduits dans le nouveau projet stratégique qu'il nous faudra établir.

Le rapport financier qui vous est présenté en pages 18 et 19 vous permet de constater que la situation financière de l'IRTS est saine et doit pouvoir permettre d'accompagner nos orientations futures.

*Stéphanie DANEZIS,  
Présidente de l'ARTS*

# L'ARTS

## COMPOSITION DU BUREAU AU 18/10/23

Lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 2023, Stéphanie DANEZIS a été élue nouvelle présidente de l'ARTS suite à la démission de Pierre GUILLAUMOT.

Le nouveau bureau se compose donc ainsi :

**Stéphanie DANEZIS** : Présidente

**Patricia MOMET** : Vice-présidente

**Erwan BECQUEMIE** : Vice-président

**Daniel BAUDRON** : Trésorier

**Sylvain DONNET** : Trésorier adjoint

**Cornélia PIGUET** : Secrétaire

**Pierre GUILLAUMOT** : Membre

**Bruno KOHLER** : Membre

**Evelyne MARION** : Membre

**Bernard TRIPONEY** : Membre

**Ludovic ZOCCHETTI** : Membre

Mme AMIOTTE-SUCHET a démissionné du Bureau le 5 juillet 2023, elle reste membre du Conseil d'Administration.

## NOUVEAU LOGO

Tout comme l'IRTS, l'ARTS s'est doté d'un nouveau logo plus moderne décliné en 2 versions, horizontale et verticale.



# RÉUNIONS DES INSTANCES



## Réunions de Bureau

Janvier - février - mars - avril - mai  
juillet - septembre - octobre - novembre

## Conseils d'Administration

Mars - mai - octobre

## Assemblée Générale

19 juin 2023

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## ÉVÈNEMENTS 2023

### Janvier - Audit Qualiopi

Un audit de surveillance a été mené durant 2 jours et demi, les 30, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février. Les formations ES et CAFDES ont été auditées ainsi que le Centre de Bilan et la VAE. Les conclusions ont démontré le respect des exigences du Référentiel national qualité. Notre certification Qualiopi est donc maintenue et reste valable jusqu'au 20/12/2024.

### 21 juin - Forum Emploi et Formation



Afin de répondre à la demande des employeurs, le job dating initié en 2022 a été reconduit en 2023 sous une forme différente. À l'origine, destiné aux apprenants en fin de formation à la recherche d'un premier emploi, cet événement a été ouvert à un public plus large : apprenants en cours et en fin de formation, diplômés, demandeurs d'emploi, public en reconversion professionnelle ... 40 employeurs ont répondu présent le 21 juin 2023 pour proposer leurs offres d'emploi, de stage et de contrat d'apprentissage.

### 26 juin - Conférence Evanne JEANNE-ROSE

Les membres de la plateforme UNAFORIS Bourgogne Franche-Comté ont organisé une présentation de l'avis du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) concernant « Les métiers de la cohésion sociale », le lundi 26 juin 2023 à l'IRTS de Franche-Comté.

Cette présentation a été animée par Evanne JEANNE-ROSE, rapporteur de la commission permanente Travail et Emploi et Vice-président de la commission de l'environnement au CESE.



## Mai - Participation salons



Comme annoncé en 2022, l'IRTS a renforcé sa présence sur les salons et forums de la Région en participant à deux nouveaux événements :

- l'AgoraJobs les 12 et 13 mai à l'ATRIA de Belfort (organisé par la CCI 90 et la MIFE 90)
- Le salon de l'alternance le 31 mai au Grand Kursaal (organisé par la Mission Locale du Bassin de l'Emploi de Besançon).

## Octobre - Changement d'identité visuelle

Parmi les nouveautés 2023, nous pouvons noter la modernisation de l'identité visuelle de l'IRTS avec un nouveau logo et la déclinaison de cette identité sur l'ensemble de nos supports.



## 8 novembre - Partenariat



L'Association Julienne Javel, l'ADDSEA, le CCAS de Besançon, Gare BTT et SOLIHA Doubs, Côte d'Or et Territoire de Belfort ont choisi de s'associer à l'IRTS de Franche-Comté pour l'organisation d'une conférence à destination de leurs professionnels.

Cette conférence animée par le Professeur Ducommun-Nagy sur le thème " Loyautés familiales et défis de l'accompagnement social " s'est déroulée à l'IRTS le 8 novembre. La mise en place de ce partenariat a permis d'inviter de nombreux apprenants et personnels de l'IRTS.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## INTRODUCTION

Après une année 2022 marquée par d'importants mouvements au sein de l'équipe de direction de l'IRTS, l'année 2023 s'est inscrite dans une logique de reconstruction.

Après une phase de réorganisation et la mise en place d'un nouvel organigramme (voir page 17), l'Institut a commencé à se doter d'outils numériques qui lui permettront d'appréhender l'avenir avec sérénité. L'ERP « AURION » a été déployé, une gestion électronique des données est en cours de déploiement et de nombreux postes informatiques seront remplacés.

Au niveau des Ressources Humaines, les postes de salariés permanents ont été consolidés en 2023 et un travail important a été engagé autour de la charge de travail, des définitions de poste et des relations managériales hiérarchiques ou fonctionnelles. Doté d'une structure managériale matricielle l'IRTS fait cependant face à une certaine complexité en termes d'organisation.

La Direction a fait le choix d'être accompagnée par plusieurs cabinets RH et par l'AST 25 (médecine du travail) pour aborder l'ensemble de ces questions.

Fin 2023, 2 accords d'entreprise ont été proposés à la signature des partenaires sociaux.

De manière générale, la réorganisation proposée à la rentrée 2023 a donné à l'IRTS les moyens de son ambition. À cet égard, la mise en place des 5 postes de Responsable de Dispositif a été un atout supplémentaire. Les dispositifs concernés sont :

- ▶ La VAE, le Bilan de Compétences - PSSM - OASIS
- ▶ L'Analyse de la Pratique Professionnelle
- ▶ L'Accueil, l'Information, l'Orientation, l'Animation, la Vie Apprenante, l'Admission et l'International
- ▶ Le Pôle Recherche (PREFAS)
- ▶ La Formation Continue

En ce qui concerne l'attractivité des formations, l'IRTS a pu se réjouir de la stabilité du nombre d'apprenants inscrits en 2023. Cependant, 3 formations n'ont pu ouvrir à la rentrée de septembre 2023 par manque de candidat (Les formations de Médiateur Familial, d'Ingénieur Social et de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale). Il conviendra donc de relancer une politique de communication et d'admission qui

puisse permettre une évolution positive du nombre d'apprenants à l'avenir.

Dans un secteur devenu fortement concurrentiel, l'évolution du Chiffre d'Affaires de l'IRTS reste également un élément de préoccupation et rend nécessaire le déploiement d'une politique volontariste en termes :

- ▶ de développement de l'apprentissage
- ▶ de développement des actions de formation continue
- ▶ d'accompagnement des personnels du secteur
- ▶ d'évaluation des structures sociales ou médico-sociales.

Ce sont, là, des objectifs pour 2024, dont la fin d'année sera aussi consacrée à la rédaction du dossier d'agrément de la Région (2025-2030) et à la signature de la convention avec l'Université de Franche Comté.

### QUELQUES PROJETS 2024

#### Travaux

*Des travaux de rénovation des façades et des toitures débuteront en mars 2024 pour une durée de 7 mois. Sur les 600 000 € de travaux, 150 000 € seront financés par la Région dans le cadre de la subvention à l'investissement.*

#### Aménagement

*Un architecte a été consulté pour travailler à une réorganisation des espaces au niveau-1. Un espace à destination des Apprenants y sera notamment intégré.*

#### Formation

*L'ensemble des salariés sera formé à l'utilisation des outils de la suite Microsoft Office 365 durant le premier semestre 2024.*

# FORMATIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES

*Sont rattachées à cette Direction Déléguée les formations ASS - CESF - EJE - ES - ETS - ME, la pédagogie numérique et hybride et les formations de Tuteur et de Maître d'apprentissage.*

## ACCRÉDITATION FORMATION CESF

L'accréditation pour la formation CESF a été renouvelée en juin 2023 pour une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2028.

## PROJET VOLTAIRE

Le projet Voltaire a été intégré dans les contenus de formation. Les apprenants de première année ont bénéficié d'un accompagnement de 35h, par un intervenant extérieur, pour préparer la certification. L'examen se compose de 4 épreuves : une dictée, une tâche de rédaction, des tests de vocabulaire et d'orthographe.

Le certificat Voltaire peut être authentifié pendant 4 ans à compter de la date de passage de l'examen.

## SESSIONS COMMUNES

Des temps de formation en transversalité entre les formations ASS – CESF – EJE – ES – ETS – ME et TISF, appelés sessions communes, sont conçus pour que les apprenants des différentes filières se rencontrent et travaillent ensemble durant leur temps de formation au sein de l'institut et non pas uniquement en stage sur les sites qualifiants. Parmi les 24 sessions communes proposées en 2023 deux sont nouvelles.

### Festival du film social :

Les œuvres de créations cinématographiques du Festival du film Social ouvrent une porte sur le vécu de l'autre, et permettent d'approcher la singularité des réalités sociales, ainsi que de compléter les analyses que proposent les sciences humaines et politiques.

L'IRTS a pris le parti d'intégrer le Festival du Film Social dans son processus de formation en proposant deux demi-journées de projections et de débats.

### Journée d'accueil des apprenants de 3<sup>ème</sup> année

À l'image des journées d'accueil des Apprenants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, il a été imaginé une journée d'accueil

des Apprenants de 3<sup>ème</sup> année au lendemain de leur rentrée. Cette journée intitulée « Marathon de l'Utopie Sociale », a amené les Apprenants à construire, en un temps limité, un projet qu'ils souhaiteraient retrouver dans leur formation ou dans les pratiques sociales.

Chaque sous-groupe, à travers une thématique tirée au sort, (culture, numérique, écologie, activités physiques, mobilité, formation, intergénérationnel, alimentation, habitat ...) a dû se mettre en situation réelle et mobiliser des compétences transversales (travailler en équipe interprofessionnelle, concevoir et animer des projets, mobiliser l'environnement numérique, adopter une démarche réflexive.)

## DEFFINUM MODAL'IS

L'IRTS s'est engagé dans la seconde phase du projet DEFFINUM à hauteur de 50 jours sur la brique 1 et 15 jours sur la brique 4. Les travaux ont débuté fin d'année 2023 pour une durée de 2-3 ans. Les EFTS seront propriétaires de l'ensemble des productions.

Brique 1 : Conception et ingénierie de 4 parcours de formation hybride visant à professionnaliser l'ensemble de la communauté éducative du réseau des EFTS de l'UNAFORIS

Brique 4 : Démarche transverse d'évaluation externe et mesure d'impact.

## FORMATIONS TUTEUR & MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

### Tuteur

Le module 1 (40h) de la formation Tuteur a démarré fin novembre avec 9 apprenants. Les modules 2 et 3 de 40h chacun se poursuivront sur 2024.

### Maître d'apprentissage

Une session de formation des Maîtres d'apprentissage a démarré en novembre. Parmi les 13 inscrits, des profils variés : animateurs socio-éducatifs, éducateurs spécialisés, AES et agent d'entretien des bâtiments. Aucun pré-requis n'est exigé pour entrer en formation, il faut avoir été désigné maître d'apprentissage et inscrit par son employeur auprès du CFA sanitaire et social.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## FORMATIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AIDE À LA PERSONNE

*Sont rattachées à cette Direction Déléguée les formations AF - AES - TISF - ASG - SN ainsi que le dispositif transversal centre de bilan - VAE - PSSM - OASIS Handicap*

maintien de l'autonomie des personnes âgées » en lien avec l'IRTS Hauts de France. Plusieurs scénarios ont été écrits, il reste à réaliser le tournage.

### FORMATION AF

Les perspectives sont assez florissantes pour la formation des Assistants Familiaux. Beaucoup de groupes sont en formation.

La réforme de la formation AF est reportée. Nous sommes dans l'attente de la parution des textes législatifs.

### FORMATION AES

Une légère augmentation des effectifs est à noter pour la rentrée 2023. 50 apprenants étaient inscrits en début de cursus mais cela reste peu par rapport à l'avant Covid. Précisons qu'il aura fallu organiser six sélections pour atteindre le nombre de 50 apprenants.

### FORMATION SN

Chaque année le nombre de demandes permet d'organiser une session de formation Surveillant de Nuit. 18 apprenants ont fait leur rentrée en septembre 2023.

### FORMATION ASG

Un groupe de 12 personnes a suivi la formation d'Assistant de Soins en Gériatrie en 2023. Les demandes restent constantes sur cette formation.

### FORMATION TISF

La formation TISF est restée rattachée à la Direction Déléguée FAAP à la rentrée 2023. Faute d'inscriptions suffisantes, la formation n'a pas pu ouvrir en septembre. 6 apprenants ont poursuivi leur cursus en deuxième année.

### PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

La formation PSSM a été rattachée à la Direction Déléguée FAAP en septembre 2023.

23 personnes ont été formées sur la totalité de l'année. Les demandes pour cette formation sont en constante évolution. Des sessions sont programmées jusqu'en juin 2025.

### INTÉGRATION D'UN NOUVEAU DISPOSITIF

En intégrant le dispositif transversal centre de bilan - VAE - PSSM - OASIS Handicap, les effectifs de cadres pédagogiques sur cette Direction Déléguée ont plus que doublé.

### RÉFORME VAE

Au-delà d'une augmentation d'activité (83 candidats accompagnés, 66 candidats en 2022), l'année 2023 est marquée par la mise en œuvre progressive de la réforme de la VAE, issue de la loi Travail de décembre 2022. Pour les parcours VAE éligibles, les principales évolutions portent sur : la création d'un service public de la VAE (un portail unique d'accès, France VAE) ; un accompagnement obligatoire par un Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP), en amont de la demande de recevabilité, qui a pour rôle d'étudier la faisabilité du projet VAE et définir les modalités d'accompagnement et de parcours pertinentes pour chaque candidat ; un financement du parcours assuré par les pouvoirs publics.

Nous sommes référencés en tant qu'AAP « Expert de filière 'sociale' » depuis novembre 2023. En amont, ce référencement a nécessité un travail important de documentation et de veille, de réingénierie du dispositif pour répondre au cadre et modalités imposés par France VAE. Les premiers mois de mise en œuvre ont généré un surcroît d'activité (gestion administrative des parcours sur la plateforme France VAE et accompagnement des candidats dans la phase d'étude de faisabilité), et de nombreux ajustements chemin faisant au fil des précisions apportées quant aux modalités des parcours, et de l'évolution des fonctionnalités de la plateforme sur cette période encore expérimentale dite « d'avance de phase » (prévue jusqu'en juillet 2024).

### PROJET DEFFINUM

Plusieurs cadres pédagogiques participent au projet Deffinum intitulé « Intervenir à domicile pour le

# FORMATIONS CONTINUE ET FORMATIONS À L'ENCADREMENT ET À LA MÉDIATION

*Sont rattachées à cette Direction Déléguée les formations CAFERUIS - CAFDES - DEIS et DEMF, la formation continue, le Centre de Ressources Documentaires, l'Analyse de la Pratique Professionnelle ainsi que les dispositifs transversaux Recherche et Accueil, Information, Orientation, Animation, Vie Apprenante, Admission et International*

## CAFDES : PROTOCOLE D'ACCORD IRTS / IRTESS

La formation CAFDES est cogérée par l'IRTESS et l'IRTS. Le dernier protocole datait de 2011 et nécessitait une mise en jour en raison de l'évolution de la formation et de son organisation. Le projet a été enrichi de diverses annexes pour préciser les modalités de fonctionnement.

## CAFERUIS

Une nouvelle temporalité de la formation est en vigueur depuis la rentrée 2023. La formation se déroule désormais en 24 mois et non plus en 15 ce qui a permis d'augmenter le nombre d'apprenants. 19 apprenants suivent actuellement le cursus.

Un projet de masterisation est en cours avec le CNAM pour la construction d'une nouvelle maquette pédagogique avec une intégration en Master 1.

## RÉFÉRENT DE PARCOURS ET COORDINATION DE DISPOSITIF

La formation menant au Certificat référent de parcours a été menée avec 7 stagiaires (100% de réussite au certificat). Dans le cadre du cursus, nous avons organisé le 8 septembre un colloque sur la transformation de l'offre et la mise en œuvre de ces nouvelles fonctions.

Le certificat peut être prolongé par un diplôme universitaire qui a été créé spécifiquement sur la coordination de dispositif.

## ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS

La nouvelle procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) est entrée en vigueur début 2022, sur la base du nouveau référentiel et du cahier des charges de l'HAS.

L'IRTS de Franche-Comté a constitué une demande d'accréditation initiale en 2023 qui a fait l'objet d'une recevabilité opérationnelle favorable début 2024.

## FORMATION CONTINUE

Actions	Nb de personnes formées
Formations INTRA et INTER	896
APP	1196
Préparation aux sélections	18
<b>Total</b>	<b>2110</b>

Les séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) concernaient 90 groupes des collectivités et 91 groupes des établissements.

## CONSEIL DE LE VIE SOCIALE

L'ARS a renouvelé son financement de la formation des élus au Conseil de la Vie Sociale : 50 personnes ont été formées (usagers, professionnels et familles).

## CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le CRD assure une veille documentaire autour de deux grandes thématiques : Action sociale et médico-sociale et Formation professionnelle / VAE / Innovation pédagogique

Les résultats de cette veille sont accessibles en ligne à tous les formateurs, étudiants/stagiaires et partenaires de l'IRTS via l'adresse suivante :

<https://irts-fc.netboard.me/>

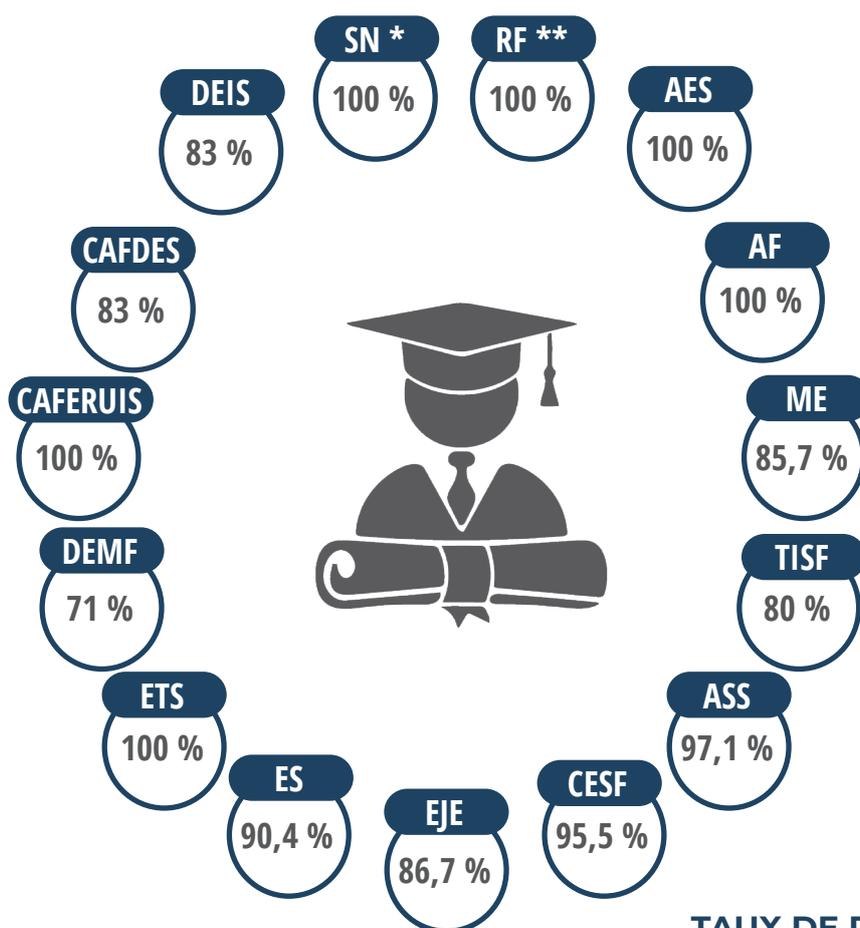
## VIE APPRENANTE

De nombreux investissements ont été engagés au cours de l'année 2023 en faveur de la vie apprenante. Certains équipements ont été financés en partie par le CROUS dans le cadre de la CVEC et contribuent à l'amélioration des conditions d'accueil de nos apprenants (mobiliers extérieurs, écrans dynamiques pour la diffusion d'informations, renouvellement des fours micro-ondes, projet de création d'un espace dédié à la vie apprenante).

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## NOS FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES EN CHIFFRES

### Taux de réussite aux diplômes 2023



\* Surveillant de Nuit

\*\*Référent de Parcours

TAUX DE REUSSITE GLOBAL

91,5%



**770 apprenants à la rentrée 2023**

# RENTRÉE 2023

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS

	1 <sup>ère</sup> année rentrée en 2023	2 <sup>ème</sup> année rentrée en 2022	3 <sup>ème</sup> année rentrée en 2021	TOTAL	TOTAL PAR NIVEAU
SANS NIVEAU SPECIFIQUE					
RÉFÉRENT PARCOURS	7	-	-	7	7
NIVEAU 3					
AES	47	3	-	50	172
AF	53	51	-	104	
SN	18	-	-	18	
NIVEAU 4					
ME	40	41	-	81	87
TISF	0	6	-	6	
NIVEAU 6 grade licence					
ASS	34	30	24	88	428
CESF	16	-	-	16	
EJE	33	34	39	106	
ES	62	74	73	209	
ETS	3	3	3	9	
NIVEAU 6					
CAFERUIS	19	5	-	24	30
DEMF	0	6	-	6	
NIVEAU 7					
CAFDES	9	9	14	32	46
DEIS	0	5	9	14	
TOTAL	341	267	162	770	

## STATUTS DES APPRENANTS



- ▶ 300 apprenants en formation initiale
- ▶ 339 apprenants en formation continue
- ▶ 131 apprentis

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## LES RESSOURCES HUMAINES

### EFFECTIFS

Au 31 décembre 2023, le personnel permanent de l'IRTS se compose de 76 salariés (72 en CDI, 1 en CDD et 3 contrats d'apprentissage)  
67 % des salariés en CDI sont cadres et 33 % non cadres.

### RÉPARTITION HOMMES / FEMMES EN CDI

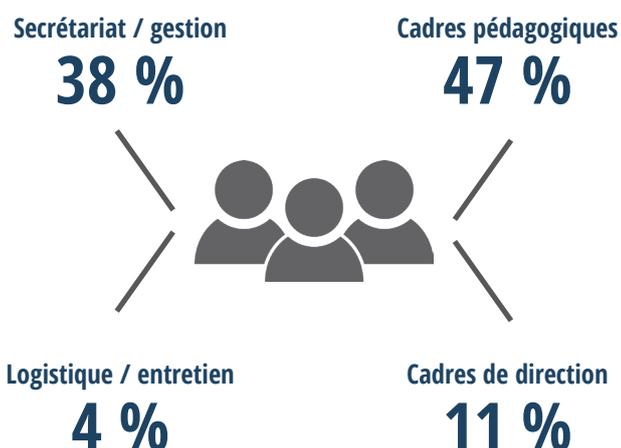


### TEMPS DE TRAVAIL

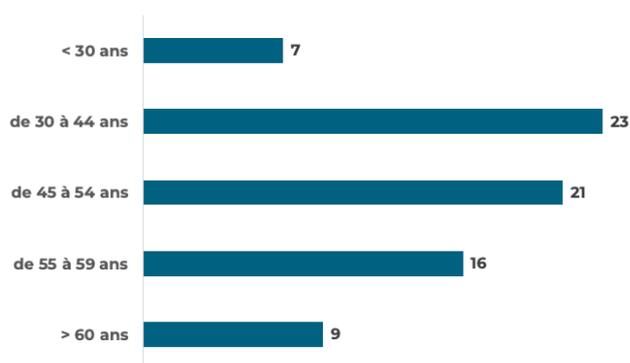
Les salariés permanents en CDI représentent un total de 66,27 équivalent temps plein (ETP).  
Parmi eux, 8 travaillent à temps partiel, exclusivement des femmes.



### PROFIL PROFESSIONNEL DES SALARIÉS EN CDI



### RÉPARTITION DES EFFECTIFS CDD ET CDI PAR TRANCHES D'ÂGES



### ACCORD TÉLÉTRAVAIL

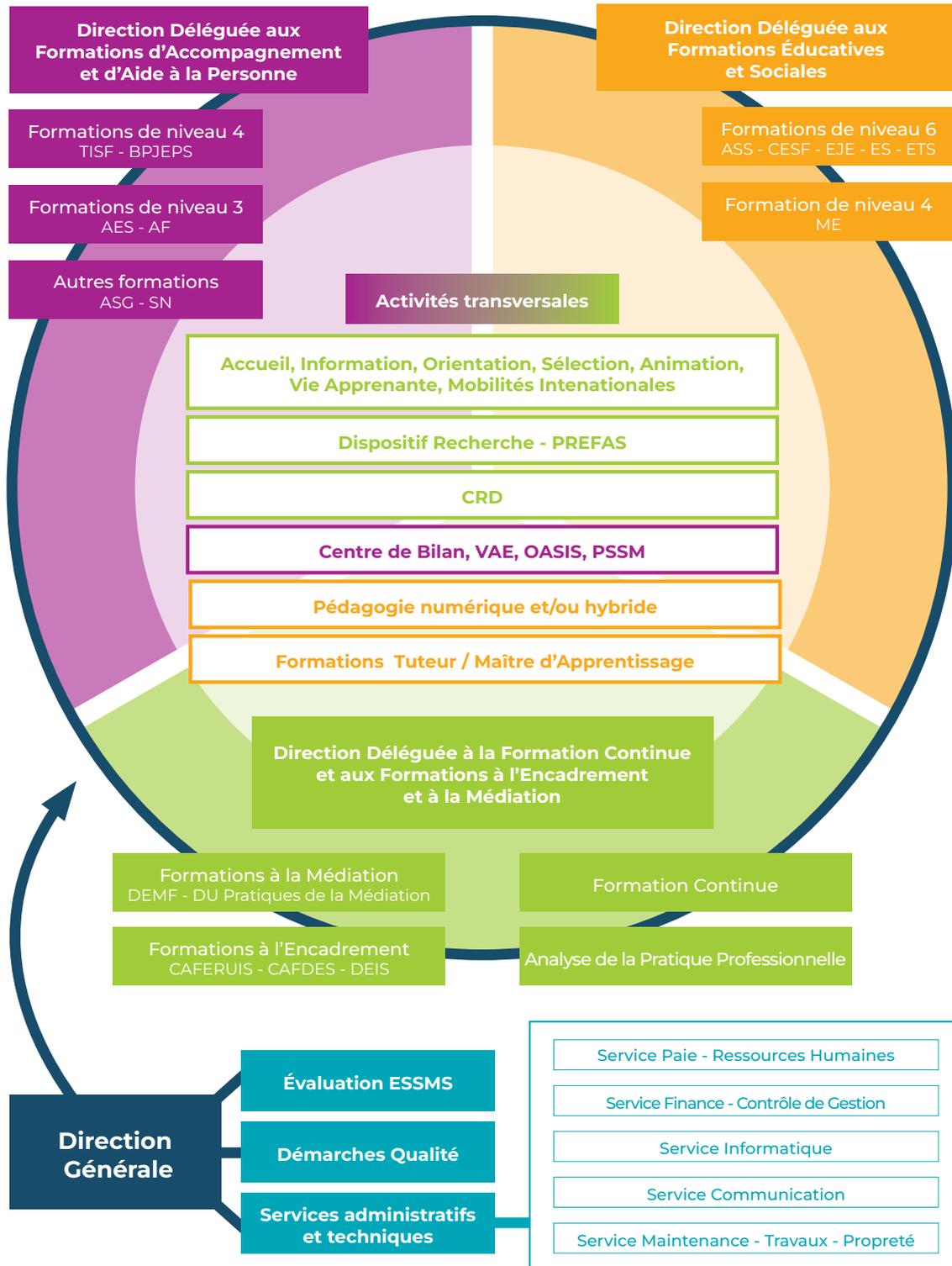
L'accord télétravail signé avec les organisations syndicales est appliqué depuis 2021. En 2022 une extension de cet accord a permis le télétravail au personnel administratif / secrétariat  
Parmi les 71 salariés en CDI, 41 en bénéficie au 31/12/2023



### INDEX ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES POUR 2023

En application de la loi Avenir Professionnel et du décret du 8 janvier 2019, l'IRTS de Franche-Comté a déclaré un index global égalité femmes-hommes de 99/100 pour l'année 2023 au titre des éléments 2022.

# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

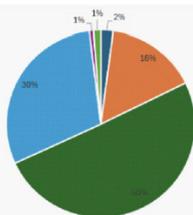


# RAPPORT FINANCIER

## PRODUITS DE L'IRTS

	2023	2022
Ressources associatives	3 623 259 €	3 408 308 €
Production vendue	1 274 €	1 038 €
Prestations vendues	2 307 623 €	2 131 138 €
Activité globale	5 932 156 €	5 540 484 €

Détail des prestations vendues en 2023



- Droits d'inscription
- Frais de sélection
- Formation initiale
- Formation continue
- Bilan de compétence
- Autres

## SUBVENTIONS REÇUES

	2023	2022
Total	3 619 209 €	3 404 364 €

Détail des subventions par catégories :

Libellé	N	N-1	Evolution
Prefas 2023	33 000 €	30 000 €	10%
Deffinum	37 972 €	0 €	
CVS	35 221 €	35 222 €	0%
AES - Conseil Régional	132 988 €	192 700 €	-31%
Fonctionnement - Région BFC	3 366 556 €	3 131 507 €	7,50%
Fonctionnement - Département 25	6 000 €	6 000 €	0%
Fonctionnement - Département 90	500 €	465 €	7,50%
Fonctionnement - Département 70	4 400 €	4 400 €	0%
Amélioration Apprentissage	0 €	2 769 €	
Autres	2 572 €	1 297 €	0%
<b>TOTAL</b>	<b>3 619 209 €</b>	<b>3 404 360 €</b>	





IRTS de Franche-Comté  
1 rue Alfred de Vigny  
CS 52107  
25051 BESANÇON Cedex

☎ 03 81 41 61 00

✉ [irts-fc@irts-fc.fr](mailto:irts-fc@irts-fc.fr)

FACEBOOK LINKEDIN

**irts-fc.fr**

—  
RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

**Qualiopi**   
processus certifié  
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:  
Actions de formation  
Bilans de compétences  
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience